

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

**Nombre des membres**

|                      |    |
|----------------------|----|
| Afférent au Syndicat | 21 |
| En exercice          | 21 |
| Présent              | 21 |
| Votant               | 21 |

Date de convocation : 24/04/2026

**Election des autres membres  
du bureau**

Délibération n°23-2026

Séance du 6 mai 2026

L'an deux mille vingt-six, le six mai le Comité Syndical dûment convoqué, s'est réuni à 18H30 heures en session ordinaire à Anneyron sous la présidence de M. David BOUVIER.

Présents : Yves MONNIER, Patrick GAUTHIER, Samuel BARON, Agnès MARGIRIER, Renaud DUMAS, Nobert COQUERAY, Philippe COUX, Marie-Hélène BONNET, Thierry BUISSON, François ORLOWSKI, François FAURE, Gilles MORGUE, Patrice REBOULLET, David BOUVIER, Galia WEISS, Jean-Rémi FROGET, Alain MOUTY, Eric ZIMNY, Françoise REBATTET, Ludovic LACROIX, Vincent GRANDOL

Excusés et absents :

Pouvoirs :

- Le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L.5211-10.
- Vu la loi n)2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République, et notamment son article 35.

Il est exposé ceci :

Le Président rappelle au conseil syndical que la possibilité est donnée de pouvoir désigner des conseillers communautaires appelés à siéger en qualité de membres du Bureau syndical, autres que Président et vice-présidents. Il convient donc de procéder successivement à l'élection de chacun des membres du Bureau, au scrutin uninominal à trois tours et donc de procéder à une élection poste par poste.

Il est procédé, dans ce cadre-là et selon ces modalités, scrutin uninominal à trois tours, aux opérations de vote, dont les résultats figurent en annexe au procès-verbal d'élection.

### Election du premier membre du bureau :

#### Premier tour de scrutin :

M. François ORLOWSKI, délégué du Grand-Serre, présente sa candidature.

#### **Résultats du premier tour de scrutin**

|   |    |
|---|----|
| Nombre de votants                               | 21 |
| Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau | 1  |
| Nombre de bulletins blancs                      | 3  |
| Nombre de suffrages exprimés                    | 17 |
| Majorité absolue                                | 11 |

A obtenu : François ORLOWSKI: 17 voix

M. François ORLOWSKI, ayant obtenu la majorité absolue, est proclamé premier membre du bureau syndical et est immédiatement installé

**Election du deuxième membre du bureau :**

**Premier tour de scrutin :**

M. Francois FAURE, délégué de Lens-Lestang, présente sa candidature.

**Résultats du premier tour de scrutin**

Nombre de votants 21

Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau 0

Nombre de bulletins blancs 4

Nombre de suffrages exprimés 17

Majorité absolue 11

A obtenu : Francois FAURE: 17 voix

M. Francois FAURE, ayant obtenu la majorité absolue, est proclamé deuxième membre du bureau et est immédiatement installé

**Election du troisième membre du bureau :**

**Premier tour de scrutin :**

M. Philippe COUX, délégué de Claveyson, et Mme Agnès MARGIRIER, déléguée de Beausembiant, présentent leur candidature.

**Résultats du premier tour de scrutin**

Nombre de votants 21

Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau 0

Nombre de bulletins blancs 2

Nombre de suffrages exprimés 19

Majorité absolue 11

A obtenu :

Philippe COUX : 6 voix

Agnès MARGIRIER : 13 voix

M. Agnès MARGIRIER , ayant obtenu la majorité absolue, est proclamé deuxième membre du bureau et est immédiatement installé

Fait et délibéré au jour, mois et an que dessus.  
Pour extrait conforme.

